

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY  
COMTÉ DE RICHMOND  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'AMIANTE

SESSION  
SPÉCIALE  
-2005-  
**DÉCEMBRE**

Le 20

Séance du 20 décembre 2005 pour l'adoption du budget, dûment convoquée par résolution unanime du conseil lors de la réunion du 14 décembre 2005, et affichée publiquement aux endroits fixés par le conseil :

Monsieur le Maire	Jean Binette
Messieurs les conseillers	1- Jean-Claude Brochu
Madame la conseillère	2- Loïc Lenoir
	3- Roger Rivard
	4- Luc Ladry
	5- Isabelle Roberge
Absent:	6- Jean-François Grondin

Tous membres du conseil et formant quorum.  
Sous la présidence du maire, monsieur Jean Binette.  
Madame Francine Rochon, directrice générale de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE** : mot de bienvenue et prière

Le maire monsieur Jean Binette constate le quorum à 19 heures et 00 minute. La session est ouverte par le mot de bienvenue adressé par le maire monsieur Jean Binette à tous les conseillers et aux personnes présentes, suivi par la prière.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Présentation et adoption du Budget.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

05-12-2187

Il est proposé par : M. Loïc Lenoir  
appuyé par : M. Luc Ladry

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

## **ADOPTION DU BUDGET 2006**

05-12-2188

Il est proposé par : M. Luc Ladry  
appuyé par : M. Loïc Lenoir

Que la municipalité de Beaulac-Garthby adopte le budget pour l'exercice financier 2006 au montant de 966 250.00\$ tel que déposé dans le document remis aux membres du conseil.

Adopté unanimement

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

05-12-2189

Il est proposé par : M. Luc Ladry  
appuyé par : Mme Isabelle Roberge

Que l'assemblée soit levée à 19 heures 28 minutes.

Adopté unanimement.

---

Francine Rochon, directrice générale

---

Jean Binette, Maire